



BÂTIMENTS EXEMPLAIRES

Construire en briques terre cuite pour gagner des m² !

Communiqué de presse – Mai 2017

La FFTB a interrogé le cabinet Pouget Consultants sur la pertinence de la brique terre cuite au regard des dispositions réglementaires relatives aux critères du label E⁺C⁻ permettant aux bâtiments exemplaires de bénéficier d'un bonus de COS jusqu'à 30%. Les résultats obtenus font apparaître que quels que soient l'énergie utilisée ou le type de bâtiment, la maçonnerie en briques terre cuite permet d'atteindre les critères du bonus de constructibilité :

- **jusqu'à 30% de surfaces en plus autorisées** par rapport aux documents d'urbanisme
- Et **un gain supplémentaire de surface habitable (au minimum 3% de plus)** grâce à la performance thermique de la brique terre cuite en comparaison avec une solution en maçonnerie courante.

BONUS DE COS : C'EST OUI AVEC LA BRIQUE !

Aussi bien en maison individuelle qu'en logement collectif, la brique terre cuite permet de remplir les critères de l'excellence énergétique et environnementale (voir tableau). « **Sur un immeuble à usage collectif de 2000 m² SHAB soit 34 logements comme dans la configuration de l'étude, la brique terre cuite permet de gagner 60 m² supplémentaires, en plus du bonus de COS. C'est l'équivalent d'un 3 pièces en plus créé grâce à la performance thermique intrinsèque de la brique terre cuite** » souligne Isabelle Dorgeret, Secrétaire Générale de la FFTB.

L'étude a été réalisée en janvier 2017 sur 8 zones climatiques, avec des briques de 20 cm à R=1 m².K/W (alors qu'il existe sur le marché des briques à plus haute résistance thermique). « *Dans la mesure où les futures exigences réglementaires s'inspireront de l'observatoire du label « E⁺C⁻», ces résultats sont de bon augure pour la maçonnerie en briques terre cuite !* » ajoute-t-elle avant de rappeler que plus de 1 logement sur 3 a été construit en briques terre cuite en France en 2015 (chiffres BatiEtudes). « *Ces résultats renforcent encore les atouts de notre produit et donnent une nouvelle raison de choisir la brique terre cuite pour construire tout type de logements* » conclut Isabelle Dorgeret.

	Maison individuelle	Immeuble collectif
GAZ Individuel	Excellence énergétique Cep _{max} -20%	Excellence énergétique Cep _{max} -20%
ÉLECTRICITÉ EJ + CET	Excellence énergétique Cep _{max} -20%	Excellence environnementale CARBONE 2

Détail de l'étude : www.briques.org

<http://www.fftbt.org>

A propos de la filière terre cuite / FFTB

La filière terre cuite regroupe, au sein de la Fédération Française des Tuiles et Briques (FFTB), les fabricants de tuiles, briques et autres produits de terre cuite : 85 fabricants (grands groupes industriels, entreprises nationales et régionales) qui représentent 130 sites en région, 5000 salariés, et 100 000 emplois induits non délocalisables (charpentiers, couvreurs, maçons, plâtriers...).



CONTACTS PRESSE

PRESSBOOK | Camille BESLE | 06 24 36 25 66 | cbesle@pressbook-rp.fr
FFTB | Nelly MONTEIL | 01 44 37 07 13 | monteil.n@fftbt.org